

Service Electricité-Chauffage - Fournitures de matériels électriques et de chauffage pour l'année 1992 - Appels d'offres

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Pour les besoins d'entretien et de rénovation du parc communal bâtiments et éclairage public, le service Electricité-Chauffage est amené à acheter, chaque année, du matériel électrique, du matériel de chauffage et diverses fournitures, notamment des candélabres pour l'éclairage public.

Il convient donc, pour 1992, de lancer les appels d'offres correspondants, de l'ordre de :

* 600 000 F pour l'électricité bâtiments

* 500 000 F pour le chauffage

* 700 000 F pour l'éclairage public.

Des marchés à commandes seront ensuite passées avec les fournisseurs ayant consenti les meilleures conditions dans chaque partie de matériel.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Député-Maire à :

- lancer les appels d'offres

- signer les marchés à intervenir ainsi que les ordres de service ou avenants permettant la livraison complète des fournitures, ceci dans la limite des crédits qui seront inscrits au budget 1992.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.